

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2021

Convocation : le 06 septembre 2021

Affichage : le 07 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 23 dont 18 présents et 20 votants

Le treize septembre deux mille vingt et un, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Salle des Fêtes de Louvigny sous la présidence de Monsieur Patrick Ledoux, Maire de Louvigny.

Etaient présents : Mesdames Anne-Marie LAMY, Catherine GUILLEMANT, Anne-Françoise ASSIMINGUE, Sophie RAOUS, Marianne PINCHART-LAINE, Emmanuelle MARION, Nadège REBOURSIERE, Gaëlle ENFREIN, Julienne BARAT et Messieurs Patrick LEDOUX, Jean-Baptiste COLLET, Louis LEBOCEY, Sylvain TRANQUART, Jean-Marc CAMBIER, Jean-Luc POISNEL, Pascal JOUIN, Philippe CAPOËN, Alain TRANCHIDO.

Absents excusés : Mesdames Viviane CLAIREL, Marine GUEZENNEC et Messieurs Jocelyn PAROT, Frédéric CLOUET, Samuel DUPONT.

Pouvoirs de : Monsieur Jocelyn PAROT à Madame Sophie RAOUS. De Monsieur Frédéric CLOUET à Monsieur Patrick LEDOUX.

Secrétaire de séance : Madame Anne-Marie LAMY.

POINT D'ACTUALITE

Évènements passés :

- Mardi 6 juillet 2021 : sortie des classes
- Mercredi 7 juillet 2021 à 18 h salle Joseph Decaëns à la Mairie de Louvigny : commission « écoute citoyenne et participation à la vie locale »
- Vendredi 9 juillet 2021 à 19 h sur les bords de l'Orne à Louvigny : ouverture du festival Estival de Louvigny avec l'orchestre Erato
- Dimanche 11 juillet 2021 : intervention de Louis Lebocey et Patrick Ledoux à l'invitation de l'ANVITA lors d'une table ronde sur l'accueil des migrants au festival « les pluies de juillet » à Villedieu les Poëles
- Mercredi 14 juillet 2021 à 9 h 30 au monument aux morts de la commune (Mairie) : dépôt de gerbe

- Mercredi 14 juillet 2021 à 19 h à l'Église de Louvigny : concert dans le cadre de l'Estival Festival de Voces Novae
- Samedi 17 juillet 2021 à 17 h 30 au monument des Canadiens à Louvigny et à 18 h au monument des Canadiens de Bretteville sur Odon : commémorations liées à la libération de la deuxième guerre mondiale des deux communes
- Mercredi 21 juillet 2021 à 19 h sur les bords de l'Orne à Louvigny : dans le cadre de l'Estival Festival : camion jazz.
- Lundi 26 juillet 2021 à 18 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : conseil municipal
- Lundi 9 août 2021 de 16 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes de Louvigny : don du sang
- Mercredi 1^{er} septembre 2021 à 18 h, salle J. Decaëns : Commission Stratégie Alimentaire Locale
- Jeudi 2 septembre 2021 : rentrée des classes
- Mardi 7 septembre 2021 à 18 h salle J. Decaëns à la Mairie de Louvigny : CCAS
- Mercredi 8 septembre 2021 à 18 h, salle J. Decaëns : commission des finances
- Lundi 13 septembre 2021 à 19 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : conseil municipal

Évènements à venir :

- Lundi 13 septembre 2021 à 19 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : conseil municipal
- Mercredi 15 septembre 2021 à 18 h à la mairie de Louvigny : Conseil Municipal des Jeunes
- Samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021 de 11 h à 19 h aux abords de la Salle des Fêtes de Louvigny : rencontres « demain c'est loin » : marché et tables rondes-débats
- Mardi 21 septembre 2021 à 12 h 15 au siège de la Communauté Urbaine de Caen la mer : comité syndical d'installation du Syndicat Mixte de Lutte Contre les Inondations suite aux élections départementales de juin 2021.
- Mardi 21 septembre 2021 à 18 h : commission enfance/jeunesse suite à l'adoption du PEL par le conseil municipal.
- Mercredi 22 septembre 2021 à 18 h, salle Joseph Decaëns à la Mairie de Louvigny : commission « écoute citoyenne et participation à la vie locale »
- Vendredi 24 septembre 2021 à 11 h 00 à la Salle Joseph Decaëns de la mairie de Louvigny : signature de la charte Syvedac / Commune de Louvigny, commune pilote sur la gestion des déchets.
- Lundi 27 septembre 2021 de 18 h à 20 h 30 à la Salle des Fêtes de Louvigny : réunion municipale trimestrielle
- Mardi 28 septembre 2021 à 18 h, salle J. Decaëns à la Mairie de Louvigny : Commission Information/Animation/Culture
- Jeudi 30 septembre 2021 à 18 h au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer : conseil communautaire
- Samedi 2 octobre 2021 de 9 h 30 à 18 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : 2^{ème} édition de « migrants : quand citoyens et élus s'engagent » organisée par la Mairie de Louvigny, l'association Collectif Loupiacien d'Aide aux Migrants et l'Assemblée Locale des États Généraux des Migrations.
- Mardi 5 octobre 2021 à 18 h, salle J. Decaëns : commission des finances : préparation de la Décision Modificative budgétaire
- Samedi 9 octobre, Tour de plaine chez un des producteurs du SIGRSO (Monsieur Vermes, à Baron-sur-Odon)
- Lundi 11 octobre 2021 à 19 h à la Salle des Fêtes de Louvigny : conseil municipal
- Samedi 16 octobre 2021 de 14 h à 17 h à la cafeteria de la Salle des Sports Y. Noah : association « la générale Marabille » : (réparation de petits électroménagers, luminaires et jouets...)

Monsieur le Maire informe de la signature par Monsieur le Préfet de l'arrêté portant renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé en date du 02 août 2021 pour une durée de six ans.

Monsieur le Maire informe que la rentrée des classes s'est bien déroulée, 208 élèves accueillis.

Madame Catherine GUILLEMANT, Maire-Adjoint chargé des affaires scolaires, périscolaires, enfance et jeunesse, présente la synthèse du Projet Éducatif Local 2021-2025 et propose aux membres du Conseil Municipal son adoption.

La commune de Louvigny a fait le choix de se doter d'un premier PEL en 2016, traduisant ainsi une ambition politique portée depuis plus de 40 ans en faveur de ses jeunes habitants.

Début 2020, il a été décidé de procéder à l'élaboration d'un nouveau PEL. A la demande de la municipalité, Aline Plessis, coordonnatrice enfance-jeunesse, a piloté cette démarche, avec le soutien de la Ligue de l'Enseignement. Le travail a démarré en novembre dernier par une enquête auprès des familles qui a recueilli 144 réponses. Une seconde phase de consultation a eu lieu début 2021, et progressivement se sont dégagés des objectifs communs, déclinés en actions, qu'il a fallu prioriser car toutes ne pourront être engagées dès 2021. Après quelques mois de travail et un peu de réécriture, le PEL 2021-2025 de Louvigny se donne pour objectif d'accompagner les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans vers l'âge adulte.

Co-construit avec l'ensemble des acteurs intervenant sur la commune au bénéfice des enfants et des jeunes et avec leurs parents, c'est un outil qui permet tout à la fois :

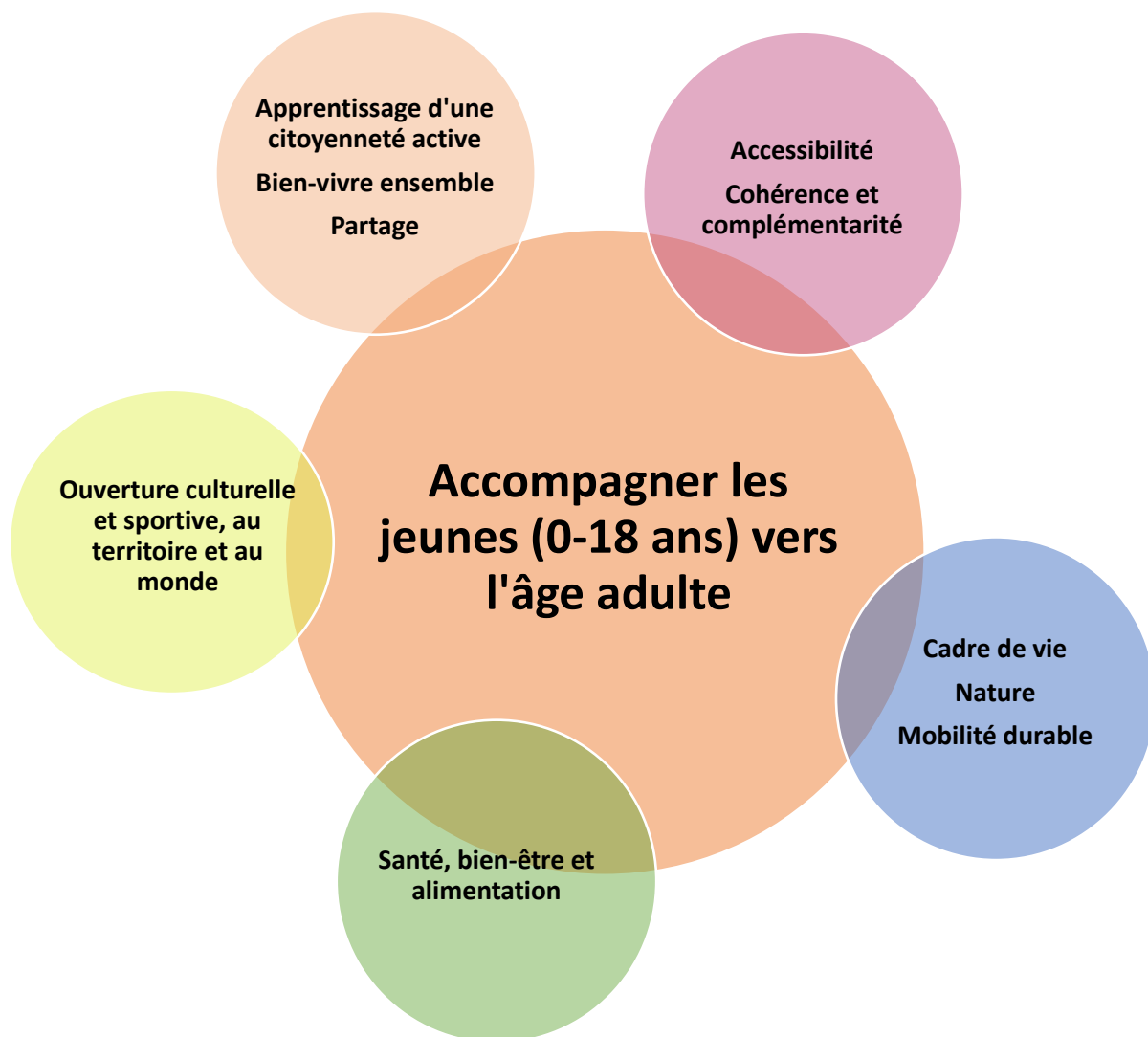
- de donner cohésion et lisibilité à l'action publique conduite en direction de l'enfance et de la jeunesse,
- d'adapter les services proposés aux spécificités locales et de développer des actions répondant aux besoins des Loupiaciens,
- de créer de la cohérence et de la transversalité entre les différents axes politiques de la municipalité afin d'avoir une vision la plus globale possible.

Cet outil doit rester souple, tout en nous aidant à garder le cap. Des temps réguliers d'échange et d'évaluation sont prévus ; ils permettront de suivre la mise en œuvre des actions et de faire évoluer les moyens nécessaires à leur réalisation, pour que Louvigny reste une commune où il fait bon vivre pour ses enfants et ses jeunes.

La commission enfance/jeunesse se réunira le 21 septembre pour travailler sur les outils et méthodes d'évaluation en continu tout au long du PEL de 2021 à 2025.

Madame Catherine GUILLEMANT souligne l'importance de la transversalité et de la cohérence entre les actions en faveur de la jeunesse ainsi que celle du rôle des parents et des enfants, qui ont été associés tout au long de la démarche (peu facilitée par les conditions sanitaires). L'idée d'un comité des usagers de l'espace jeunesse se fait jour.

Monsieur Jean-Marc CAMBIER suggère qu'un moment de convivialité à l'attention des nouveaux habitants soit instauré chaque année. Monsieur Patrick LEDOUX retient la suggestion et Madame Catherine GUILLEMANT propose également une porte ouverte annuelle de l'espace jeunesse.



**Développer les propositions
enfants/jeunes au sein des
événements communaux**

Fête de la St-Côme
Journée du livre
Festival de musique
Demain c'est loin
COOPASOL (Niger)...

**Permettre l'ouverture culturelle et
sportive, au territoire et au monde**

Soutenir et développer les initiatives locales : Louvigny à un incroyable talent, guinguette, kayak, ateliers loisirs, partenariat EHPAD ...
Développer des projets européens : jumelages, Erasmus +, chantiers de jeunes bénévoles...
Éduquer à la solidarité : Banque alimentaire, collectes de jouets...

**Agir en partenariat et complémentarité
avec les structures de proximité et les
communes du secteur Odon**

Privilégier la proximité (piscine, bibliothèque, théâtre...)
Travailler avec les communes du secteur Odon à mutualiser des services et ressources (ex : RPE, Perliparole...)
Travailler en partenariat, s'appuyer sur le réseau jeunesse de Caen-la-Mer

**Développer davantage la
participation des familles**

Informar et valoriser les actions en s'appuyant sur les outils de communication existants ou à créer
Proposer des temps et des espaces d'échange et de partage : café débat, portes ouvertes, animations parents-enfants, projet fête des familles...
Développer d'autres modes de participation : boîte à idées, comité d'usagers, partage de savoirs...

**Impliquer les enfants
et les jeunes**

Amplifier les actions du CMEJ : boîte à idées...
Réfléchir à d'autres apprentissages de la citoyenneté
Renforcer la participation au sein des ACM : conseils d'enfants, projets d'enfants et de jeunes (autofinancements, préparation, bilan...)
Former les équipes ACM à la citoyenneté active
Réfléchir à l'implication des plus de 15 ans : local jeunes auto-géré, gymnase, lieu de rencontre...

**Permettre l'accessibilité du plus grand
nombre**

Avoir le souci de l'accueil des enfants à besoins particuliers (travail sur l'accessibilité des lieux et sur l'inclusion en milieu ordinaire)
Adapter la tarification modulée des services péri et extrascolaires
Réfléchir à un Pass' culture-sport et une programmation adaptée
Réfléchir à développer les modes d'accueil des 0-3 ans

Favoriser la continuité éducative

Renforcer les liens entre les structures : école, centre de loisirs, local jeunes, FMLK, UEEC, RPE, P'tits poussent, collège...
Travailler les articulations entre les différents projets (PEL, projet d'école, PEdT)
Mettre en place des échanges réguliers entre les acteurs éducatifs
Former les équipes ACM à la continuité éducative
Accompagner l'entrée des jeunes enfants à l'école et des enfants au collège

Encourager la découverte et la sauvegarde du cadre de vie

Réfléchir à la place de la nature à l'école/espace jeunesse : découverte de la faune et la flore, « pousser les murs de l'école », dans les cours d'école...
Permettre la découverte du cadre de vie de proximité, notamment bords de l'Orne, voie verte et chemins : parcours d'orientation, guide des sentiers, kayak...
Favoriser les mobilités douces : vélo, réseau Twisto, pédibus/vélobus

Sensibiliser au développement durable et éduquer aux éco-gestes

Désigner des éco-référents/action ou structure (+ CMEJ)
Mettre en place une charte des éco-gestes :
réduction du gaspillage alimentaire, zéro déchet...
Poursuivre la labellisation E3D, le projet VERT et le jardin pédagogique à l'école

Encourager l'accès des enfants et des jeunes à une alimentation saine, durable et locale

Sensibiliser à l'alimentation saine, durable et locale : associer les enfants au choix des menus, aux tours de plaine et visites, créer des carrés potagers, proposer des visites pédagogiques...
Veiller à offrir une alimentation saine, durable et locale aux enfants et aux jeunes : cantine (SIGRSO, Convivio), goûters équitables (ACM, école) ...

Adopté à l'unanimité.

**DEMANDE DE SUBVENTION LEADER POUR LA VALORISATION D'UN ESPACE NATUREL AVEC
CRÉATION D'UN VERGER CONSERVATOIRE AVEC ECO-PÂTURAGE ET PARCOURS
PÉDAGOGIQUE AVEC JEUX INCLUSIFS**

Madame Anne-Marie LAMY, 1^{er} Maire-Adjoint à la transition écologique présente aux membres du Conseil Municipal une demande de subvention complémentaire à celle effectuée auprès du Département du Calvados dans le cadre du contrat de territoire, laquelle a obtenu l'avis favorable d'opportunité pour un montant de 42 000 €.

Cette nouvelle demande d'aide au financement est formulée auprès du pôle métropolitain Caen Normandie Métropole dans le cadre des financements européens LEADER et concerne le projet de valorisation d'un espace naturel appartenant déjà à la commune.

L'origine de ce projet remonte à 2015, lorsque la commune de Louvigny a pris attache auprès du Conseil d'Architecture d'Urbanisme d'Environnement (CAUE) pour mener à bien une étude d'aménagement du bois communal, situé à proximité immédiate de la mairie, afin d'en améliorer l'image et d'en faire le prolongement du square René Lemièrre, fréquenté par les familles. L'étude préliminaire a été complétée par le CAUE en septembre 2020 lorsque le projet a semblé réalisable financièrement.

L'aménagement de ce site d'une superficie d'environ de 2 ha 8, classé en zone Naturelle du PLU (N), appartenant à la commune de Louvigny, dans le périmètre de l'ENS (espace naturel sensible) du département, vise à regrouper, en un même lieu, plusieurs espaces complémentaires : un espace pédagogique d'éco-pâturage, un verger conservatoire, une zone humide et un petit bois avec possibilité de jeux et de cabanes, un rucher, une mare pédagogique et un espace de jeux inclusifs.

La mise en œuvre de ce jardin naturel de grande échelle est réalisable en plusieurs phases successives et la nouvelle équipe municipale souhaite mener à bien ce projet conforme à ses objectifs environnementaux. L'aide au financement LEADER pourrait apporter une dynamique importante à sa réalisation.

Actuellement, ce site n'est pas valorisé alors qu'il présente de nombreux atouts écologiques et pédagogiques. Le projet vise à ouvrir ce milieu au regard et à un nouveau public et à en supprimer, ou au moins déplacer, la fréquentation indésirable. Les aménagements prévus permettront aux habitants de se réapproprier un espace périurbain.

Ils consistent à créer :

- des espaces pédagogiques de découverte de la biodiversité (bois, mare, verger, enclos de pâturage, ruches)
- des espaces récréatifs comme la création de jeux et de cabanes, l'installation de jeux inclusifs (adaptés aux enfants en situation de handicap), de préférence en bois pour rappeler le boisement environnant.

Et de faire de cet espace protégé un lieu de quiétude et de détente pour les enfants, les familles au sein duquel s'exprime tout le potentiel du site avoisinant.

Les publics visés par cette opération sont :

Riverains, habitants, y compris ceux de la communauté urbaine de Caen la mer, familles, scolaires, assistantes maternelles, touristes de passage (camping-caristes et cyclistes), centre de loisirs et association d'insertion (Association des Amis de Jean Bosco).

Les écoles, y compris la classe inclusive (accueil d'enfants à lourds et multi handicaps) seront associées à ce projet.

Le projet communal s'inscrit parfaitement dans les objectifs poursuivis du programme LEADER – fiche action n°9 « développer l'offre culturelle, sportive et de loisirs et favoriser son accès pour tous » -, à savoir :

- son caractère innovant :

Le projet de la commune consiste à permettre aux habitants et à de nombreux autres publics de se réapproprier un patrimoine naturel tout en créant une dynamique de tourisme nature. L'originalité du projet réside dans la juxtaposition de différents espaces sur un même site offrant ainsi de multiples opportunités de découvrir la biodiversité au sein d'une mini réserve naturelle à proximité immédiate d'une zone d'habitat et d'un établissement scolaire.

En outre, l'aménagement de cet espace améliorera la qualité de vie des riverains et rendra accessible à tous les publics, y compris aux enfants souffrant de handicap, un secteur de la commune n'ayant jusqu'alors aucun attrait.

En outre, cette opération permettra de démontrer qu'une commune peut devenir acteur de son patrimoine naturel en le valorisant et en l'ouvrant au public.

- son caractère partenarial public-privé du projet :

Eu égard à l'omniprésence de l'eau sur le site, l'Agence de l'Eau Seine Normandie pourra utilement être consultée, de même que le Syndicat de lutte contre les inondations.

Le CPIE Vallée de l'orne (Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement) sera chargé des animations auprès des scolaires.

En outre, une expertise faune flore préalable aux aménagements est prévue.

- ses objectifs :

- Améliorer la qualité de vie des habitants et créer de nouveaux lieux de rencontre intergénérationnels sur la commune,

- Offrir un support pédagogique à disposition des écoles et/ou des associations locales pour mener à bien des actions de sensibilisation à l'environnement. Organisation de journées citoyennes pour impliquer les habitants dans la valorisation (opérations nettoyage, cueillette collective, démonstration de taille et de greffe),
- Organiser des rencontres thématiques autour de ces nouveaux sites mis en valeur,
- renforcer l'attractivité touristique du site tout en conservant et en valorisant son caractère naturel.

Le plan de financement est proposé ci-après :

Postes de dépenses	Montant prévisionnel en € (remplir soit le HT, soit le TTC)	
	HT	TTC
A - Acquisitions foncières		
B - Acquisitions immobilières		
C - Etudes, Prestations et Communication	10 000,00 €	
D - Travaux	122 000,00 €	
E - Matériels et Equipements	9 620,00 €	
F- Fonctionnement :		
Frais de personnel = salaires bruts + charges patronales (détailler par ETP)		
Frais de structure = forfait de 15%		
G - Autres : (préciser)		
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES	141 620,00 €	- €

Type de financement		Assiette totale retenue (en €)	Montant de la subvention (en €)	Taux d'intervention (en %)	
		Informations indispensables pour l'instruction			
Ressources prévisionnelles du projet	Publique	Etat			
		Région			
		Département (contrat de territoire)	140 000,00 €	42 000,00 €	30%
		Communauté de communes (préciser la ou les sources) : _____			
		Commune			
		Autofinancement public	141 620,00 €	49 620,00 €	35%
		Autre financement public (préciser la ou les sources) _____			
		FEADER sollicité (Leader)	141 620,00 €	50 000,00 €	35%
		SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PUBLICS		141 620,00 €	100%
		Privée	Financement privé (préciser la ou les sources : dons, mécénat...)		
Autofinancement privé					
SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PRIVES			- €		
TOTAL DES FINANCEMENTS PREVISIONNELS		141 620,00 €			

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement du projet de valorisation d'un espace naturel, création d'un verger conservatoire avec éco-pâturage et d'un parcours pédagogique inclusif, et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention LEADER auprès du SCOT Caen Métropole et de la région Normandie et à signer tous les actes juridiques et administratifs y afférent.

Adopté à l'unanimité.

DELIBERATION 14.383.21.47 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET « MISE EN ŒUVRE D'UNE STRATÉGIE ALIMENTAIRE LOCALE A LOUVIGNY DANS LE CADRE DE LA MESURE 13 B DU PLAN DE RELANCE POUR LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Madame Sophie RAOUS, conseillère municipale membre de la commission stratégie alimentaire présente aux membres du Conseil Municipal une demande de subvention auprès de la DRAAF Normandie, dans le cadre de la mesure 13B du plan de relance, partenariat État / Collectivités au service des projets alimentaires territoriaux.

Madame Sophie RAOUS rappelle la mise en œuvre d'une stratégie alimentaire locale à Louvigny, dont les orientations ont été formalisées par délibération en date du 18 janvier 2021.

Le conseil municipal a décidé, le 8 juin 2020, de constituer une commission intitulée « *Stratégie alimentaire locale* ». Cet engagement du conseil municipal en faveur d'une alimentation locale et respectueuse de l'environnement poursuit et renforce une démarche engagée lors des précédents mandats. La commune dispose, dans les volets agricole et alimentaire, de plusieurs leviers pour engager le territoire dans la transition écologique. La première phase de travail de la commission a abouti à l'adoption à l'unanimité d'une délibération en Conseil municipal, le 18 janvier 2021.

Cinq axes ont été inscrits au plan d'action de la commission :

1. Accompagner la transition agricole,
2. Soutenir l'installation d'agriculteurs pour répondre aux besoins de la commune,
3. Échanger des expériences,
4. Sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux d'une alimentation saine et durable,
5. Renforcer l'accessibilité des produits biologiques et locaux (justice alimentaire).

Le projet communal s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la mesure 13 B du plan de Relance et notamment dans les orientations stratégiques suivantes du PAT de Caen Normandie Métropole engagé pour une durée de trois ans (de septembre 2021 à septembre 2023) :

- Soutenir l'économie de proximité, en renforçant les liens entre acteurs : producteurs, distributeurs et consommateurs (individuels ou collectifs) ;
- Renforcer la collaboration et le lien social, par l'organisation d'événements fédérateurs (exemple du festival *Demain c'est Loin...*) et en intégrant un volet alimentaire dans les aménagements (cf. projet de jardins partagés et/ou familiaux sur une parcelle en cours d'acquisition par la commune) ;
- Favoriser l'approvisionnement local, en intervenant, en tant que commune membre, auprès du syndicat intercommunal de restauration scolaire (SIGRSO) ;

- Communiquer sur l'identité alimentaire locale, sensibiliser, éduquer et former les citoyens et acteurs de la commune : tours de plaine, labellisation Territoire de Commerce Equitable (TDCE), partenariat avec les écoles et l'espace jeunesse....

Le projet repose essentiellement sur les 3 volets suivants :

Un volet diagnostic (V1) : un diagnostic participatif de territoire sur le développement des circuits courts à Louvigny sera conduit grâce à l'articulation de trois coopérations avec l'Université de Caen. D'abord, un mini-stage rassemblant une vingtaine d'étudiants de Master sur une semaine à Louvigny en octobre permettra de poser les premiers jalons du diagnostic, par la collecte de données concernant les habitudes et les attentes alimentaires, mais également en matière de jardinage, auprès des habitants et des personnes travaillant à Louvigny. Ensuite, un projet tuteuré permettra d'approfondir certaines questions identifiées dans les phases précédentes, tout en préparant un stage de Master (phase 3), sur six mois prévu en 2022.

Un volet communication / sensibilisation (V2) : une communication large sera déployée s'appuyant sur différents médias afin de toucher un public le plus large possible :

- cinés-débats, cafés-citoyens, pour tous ;
- petits déjeuners à destination des entreprises, goûters pour les plus jeunes et les scolaires ;
- accueil d'évènements responsables, tels que le festival Demain c'est Loin, ouverts à un public dépassant le territoire communal, et adaptation des évènements municipaux à cette démarche ; tour de plaine, label Tdce, Normandie Equitable
- communication ad-hoc sur les supports municipaux ;
- Échange avec les citoyens, ouverture de la commission pour favoriser leur implication sur cette thématique. Lien avec les enfants dans les objectifs du Plan Educatif Local adopté.

Un volet formation (V3) : des actions de formation seront déployées, notamment sur les achats responsables avec l'appui de notre partenaire Normandie Equitable, tout d'abord à destination des agents et élus de la commune. Elles seront ensuite élargies à d'autres acteurs du territoire, acteurs associatifs et/ou économiques sensibilisés. Au-delà de ces trois volets, des prestations d'études techniques seront nécessaires à la mise en œuvre de certaines actions recensées dans notre plan d'actions (orientation vers une étude de sol pour la création de jardins familiaux ou d'une fosse pédagogique à destination des enfants).

Ce projet s'adresse donc à l'ensemble du territoire de Louvigny, à ses habitants mais aussi aux acteurs économiques et associatifs présents sur la commune.

Par ailleurs, une réflexion partagée a été proposée aux communes voisines ou identifiées comme ayant engagé des démarches similaires ou complémentaires. Une première réunion a été organisée en avril 2021. Ces échanges seront poursuivis en 2022 afin, notamment de mutualiser des démarches et des coûts.

Le pilotage du plan d'action est assuré par la commission Stratégie alimentaire locale, instance regroupant des élus (5, dont le Maire) et des citoyens (3 actuellement), qui assure également le rôle de Comité de pilotage de la démarche « Territoire de Commerce équitable » (TDCE), dont la commune a obtenu le label en 2018 (<https://www.territoires-ce.fr/>).

Les partenaires associés au projet sont Normandie Equitable, Artisans du monde, SIGRSO (Syndicat Intercommunal de Gestion de la Restauration Scolaire de l'Odon), l'Université de Caen (accueil d'étudiants en Master dès octobre 2021) et

la plateforme du commerce équitable.

Le dossier de demande de subvention a été transmis le 20 août 2021 au jury de la DRAAF.

Le jury de sélection des projets mesure 13 B "soutien aux PAT opérationnels" réuni le 10/09/2021 a donné un avis favorable au financement de ce projet à hauteur d'une subvention de 17 000 €.

Une convention attributive de subvention va être rédigée entre la mairie de Louvigny et la DRAAF de Normandie dans les jours à venir qui définira les modalités financières établies selon la durée de réalisation du projet. Monsieur Patrick LEDOUX, Maire de Louvigny, précise que l'autofinancement communal pour un total de 4 250, 00 € portera sur trois exercices budgétaires.

Madame Anne-Marie LAMY demande si l'attribution des 17 000 € est liée au plan de financement proposé ou aux dépenses sur présentation de facture. Monsieur Patrick LEDOUX répond que le versement des subventions se fait toujours sur présentation de factures.

Madame Anne-Marie LAMY souhaite avoir des précisions sur la somme allouée à l'étude de sols. Madame Sophie RAOUS répond que la somme inscrite est conforme au prix du marché voire même en deçà au vu des prestations inscrites dans le devis proposé par Vigisol. En effet l'étude de sol ne s'arrête pas à une simple analyse mais propose la mise en place d'une fosse pédologique à vocation pédagogique susceptible d'être utilisée dans le volet 2 du projet « communication / sensibilisation » pour sensibiliser les enfants aux liens entre qualité des sols et qualité de l'alimentation. Monsieur Louis LEBOCEY précise que le sol est aussi important que l'air et qu'il est fondamental de les préserver d'où la nécessité de réaliser des études de sol. Monsieur Louis LEBOCEY souligne l'importance de la position de la commune de Louvigny, chef de file auprès de Caen la mer au vu de l'urgence globale, mondiale climatique.

Monsieur Jean-Luc POISNEL souhaite avoir des précisions sur les étudiants en Master et la somme inscrite en rémunération. Madame Sophie RAOUS répond que cette somme correspond en grande partie au financement d'un stagiaire qui sera embauché suite au travail sur le terrain du groupe d'étudiants (probablement printemps 2022) pour contribuer à la mise en œuvre du plan d'actions proposé, enrichi par les retours du diagnostic. La rémunération du stagiaire est conforme à la réglementation en vigueur (<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire>).

Monsieur Pascal JOUIN reste dubitatif sur la présence d'étudiants auprès des habitants. Monsieur Sylvain TRANQUART répond que ce diagnostic est nécessaire pour la commission afin de s'assurer de la pertinence du plan d'actions qu'elle a élaboré selon les orientations votées en conseil municipal et en vue de servir aux citoyens de la commune. Il semble en effet logique de s'assurer de l'adhésion des habitants sur les actions envisagées par le conseil municipal au travers de cette commission. Ce diagnostic semble également être une belle opportunité pour de nouveaux commerces alimentaires ou de modes de circulation pour se rendre dans les commerces de leur choix.

Monsieur Pascal JOUIN exprime sa préférence de l'échelle communautaire pour porter le projet. Monsieur Patrick LEDOUX portera le dossier auprès de Caen la mer. Madame Gaëlle ENFREIN propose d'associer Caen la mer au projet et de leur demander un financement en matière de communication. Madame Sophie RAOUS remercie Madame Gaëlle ENFREIN pour sa suggestion et se rapprochera du service communication de Caen la mer.

Madame Sophie RAOUS précise par ailleurs que les communes voisines de Louvigny ont été informées de la démarche loupicienne et invitées à échanger en avril dernier pour envisager des actions communes et la mutualisation de certains coûts en lien avec le développement d'une alimentation locale de qualité sur notre territoire. Les chargés de mission de Caen la Mer en charge du dossier « alimentation » pour l'intercommunalité étaient présents à cette rencontre et suivent

avec intérêt les travaux de la commission loupiacienne.

Madame Nadège REBOURSIERE demande si des habitants ont été associés lors des réunions préparatoires du projet « mise en œuvre d'une stratégie alimentaire locale à Louvigny dans le cadre de la mesure 13 B du plan de relance pour les projets alimentaires territoriaux ». Madame Sophie RAOUS répond que le plan d'actions élaboré par la commission selon les orientations votées en conseil municipal s'est basé sur des échanges des membres de la commission avec de nombreux acteurs en lien avec les questions alimentaires sur la commune : SIGRSO, parents d'élèves, espace jeunesse, enseignants, personnel de la mairie, AMAP, commerçants du marché... Cependant, il est impossible d'auditionner un échantillon représentatif de la population sans passer par la voie de l'enquête, d'où la proposition que cette enquête plus exhaustive soit réalisée par les étudiants de l'université de Caen.

Après avoir débattu, il est proposé au conseil municipal d'approuver le plan de financement du projet « Mise en œuvre d'une stratégie alimentaire locale à Louvigny », d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention mesure 13 B du PAT auprès de la DRAAF et à signer tous les actes juridiques et administratifs y afférent.

Postes de dépenses	Montant prévisionnel en € (remplir soit le HT, soit le TTC)	
	HT	TTC
A – Evènementiel : festival DCL, AlimenTerre, Tours de plaine, réunions intercommunales, cafés-débats...		5 650,00 €
B – Rencontres avec les acteurs		2 250,00 €
C – Supports de communication pour la stratégie municipale		1 800,00 €
D – Etudes de sols		3 000,00 €
E – Etudiants université de Caen		5 900,00 €
F – Formations aux achats		1 350,00 €
G – Location de bus pour déplacements des élèves		1 300,00 €
G – organisation logistique : temps agents et mise à disposition de salles municipales et de matériels		11 650,00 €
TOTAL DES DEPENSES PREVISIONNELLES		32 900,00 €

Type de financement		Assiette totale retenue (en €)	Montant de la subvention (en €)	Taux d'intervention (en %)
		Informations indispensables pour l'instruction		
Ressources prévisionnelles du projet	Publique	Etat	17 000,00 €	52 %
	Région			
	Département (contrat de territoire)			
	Communauté de communes (préciser la ou les sources) : _____			
	Commune		4 250,00 €	48 %
	Autofinancement public (<i>apports en nature : salles et personnel municipal</i>) _____		11 650,00 €	
	Autre financement public			
		FINANCEMENTS PUBLICS	32 900,00 €	100%
Privée	Financement privé (préciser la ou les sources : dons, mécénat...)			
	Autofinancement privé			
	SOUS-TOTAL FINANCEMENTS PRIVES			
TOTAL DES FINANCEMENTS PREVISIONNELS			32 900,00 €	

Le vote est demandé à bulletin secret.

Déroulé des opérations de vote : 18 présents et 2 pouvoirs

Nombre de bulletins trouvés : 20

Pour : 13

Contre : 6

Blanc : 1

Adopté à la majorité des votants.

<p>DÉCISION DU MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION DE COMPÉTENCE POUR LA SIGNATURE DE L'ACTE D'ACHAT DE LA PARCELLE ZI 40</p>

INFORMATION RELATIVE A LA DÉCISION PRISE PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Pour mémoire, la commune de Louvigny a répondu à l'appel de candidatures auprès de la SAFER, en février 2021, pour l'attribution d'une parcelle d'une surface de 67 a 86 ca, située au lieu-dit « la Haye du Saule » sur la commune de Louvigny.

La parcelle en herbe, cadastrée ZI 40, est classée en zone « Nj du Plan Local d'Urbanisme » en vigueur.

La commune de Louvigny s'est portée candidate à l'acquisition de la parcelle concernée, qui a vocation à s'intégrer au projet porté par la commune, de réalisation de jardins familiaux, tel qu'inscrit au PLU.

La SAFER a attribué, en avril 2021, la parcelle ZI 40 à la commune de Louvigny en lui demandant de consentir une convention de mise à disposition au profit des occupants actuels, Messieurs Bossuyt, le temps de mettre en œuvre le projet communal de jardins familiaux et/ou de maraîchage de proximité. La mairie de Louvigny a accepté et signé la promesse unilatérale d'achat auprès de la SAFER en mai 2021.

Conformément à l'article L 2122-22-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick Ledoux, Maire de Louvigny informe que l'acte authentique entre Madame Buffard (substitution SAFER) et la commune de Louvigny, représentée par Madame Anne Marie Lamy, par empêchement de Monsieur le Maire a été signé le 29 juillet 2021 à l'étude Caen Lazare Notaires pour une valeur de 14 740,85 €, suite à l'inscription de « l'achat de la parcelle route de Maltot » au BP 2021 en investissement.

Le conseil municipal prend acte.

DÉCISION DU MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION DE COMPÉTENCE POUR ESTER EN JUSTICE
AUPRÈS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN

INFORMATION RELATIVE A LA DÉCISION PRISE PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL
MUNICIPAL

Pour mémoire, la commune de Louvigny a délivré par arrêté en date du 07 avril 2021 à la SCI Dernier Rappel un permis de construire en vue du changement de destination d'une salle de squash en salle de spectacle sur un terrain cadastré section ZK n°197, 218, 219, 220, 221 et 227 situé 14 longue vue des architectes.

Des administrés exercent des recours en annulation de l'arrêté délivrant le permis de construire auprès du tribunal de Caen.

Conformément à l'article L 2122-22-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick Ledoux, Maire de Louvigny informe les membres du conseil municipal que la mairie de Louvigny a répondu au recours en annulation par la transmission d'un mémoire en réponse auprès du tribunal administratif de Caen le 02 aout 2021.

Le conseil municipal prend acte.

QUESTIONS DIVERSES

1. **Conférence de l'ANVITA sur l'accueil des Afghans** :

Accueil de plusieurs vagues de migrants à cause du contexte politique en Afghanistan. 85 % des accueillis sont des familles et non des travailleurs isolés. Monsieur Louis LEBOCEY représente la commune de Louvigny auprès de l'ANVITA. Monsieur Damien Carême, Président de l'ANVITA est invité le 2 octobre prochain à la salle des fêtes de Louvigny pour des tables rondes sur la question de l'immigration en lien avec le CLAM de Louvigny.

2. **Point sur COPASOL** :

Louvigny est pilote pour deux ans de la coopération. Louvigny accueille les représentants du canton de Kornaka. Les élus nigériens rencontrent des difficultés pour l'obtention des visas et du pass sanitaire. Report probable de l'accueil vers la fin de l'automne 2021.

3. **l'ANVITA propose « un parrainage »** :

Le parrainage n'a pas de valeur juridique, c'est un lien entre un habitant et un migrant. Monsieur le Maire anime un temps de cérémonie où une personne en situation irrégulière est choisie par un parrain pour l'accompagner dans ses démarches administratives et de la vie quotidienne. Le CLAM participe à la journée de parrainage du 18 décembre 2021.

4. **Dossier du prochain journal municipal Loupy** :

Diffusion le 25 octobre 2021. Dossier principal sur le Projet Educatif Local. Article sur l'école, le collège.

Présentation de l'association du quartier du long cours en lien avec le jardin partagé. Article de relance sur citykomy. Article sur les fauches tardives. Article de la 1^{ère} fête de la soupe, 40 ans du marché.

5. **Dossier des prochains conseils municipaux :**

Lundi 11 octobre 2021 à 19 h

Lundi 22 novembre 2021 à 19 h

Lundi 13 décembre 2021 à 19 h

Lundi 17 janvier 2022 à 19 h

Lundi 28 février 2022 à 19 h

Lundi 04 avril 2022 à 19 h

Lundi 09 mai 2022 à 19 h

Lundi 13 juin 2022 à 19 h

Lundi 04 juillet 2022 à 19 h

6. **Commission cycle de l'eau caen la mer :**

Madame Sophie RAOUS informe ses collègues du conseil municipal qu'elle a quitté la commission cycle de l'eau de la communauté urbaine caen la mer faute de temps pour étudier les dossiers.

7. **Vœux aux habitants :**

Le mercredi 12 janvier 2022 à 18 h à la salle des fêtes, sous réserve des conditions sanitaires.

La séance est levée à 21 h 15